

Préavis grève

Les radios locales de Radio France ont changé d'époque. Elles ont perdu quasiment toute possibilité d'organiser leur grille en fonction de leur auditoire spécifique (culturel ou linguistique). Aujourd'hui, alors que la population aspire à ce que les centres de décision se rapprochent du terrain, à Radio France c'est le mouvement inverse qui se produit : on centralise à tout va !

Dernier exemple en date : l'ordre donné par Paris, sans concertation aucune, à toutes les radios du réseau France Bleu de reprendre la tranche 12h30-14h désormais assurée par une ex-star du petit écran !

Plusieurs locales ont ainsi du retirer de leur grille des émissions spécifiques appréciées des auditeurs.

A Quimper, le magazine de la mer entre 13h30 et 14h a ainsi disparu de la grille, grille pourtant présentée fin août au CE Bretagne et qui comportait alors toujours ce magazine !

L'ordre est ensuite venu d'obtempérer à la volonté parisienne unilatérale ! Bel exemple de jacobinisme radiophonique que l'on pensait pourtant d'un autre âge !

Le projet France Bleu est de plus en plus en contradiction totale avec les missions de service public décentralisé et de proximité qui a présidé à la naissance des radios locales dans les années 1979-80.

Chaque nouveau « projet » concocté par Paris sans consultation des organes élus du personnel ou des syndicats représentatifs est un nouveau tour de vis centralisateur !

Au nom de l'ensemble des personnels de France Bleu, les personnels de France Bleu Breiz Izel formulent les revendications suivantes :

- le maintien des programmes spécifiques dans les stations,
- la reconnaissance des différentes identités des stations sur le plan culturel et linguistique
- le respect des auditeurs par le maintien d'un programme de proximité
- le rétablissement du dialogue avec les élus du personnel et les syndicats en tenant compte de leurs avis
- le refus des diktats parisiens

Pour faire aboutir ces revendications, les syndicats SNJ-CGT, SNRT-CGT, SNJ et SUD appellent le personnel de France Bleu Breiz Izel à cesser le travail le 21/09/2005, à partir de 0h00 pour une durée de 24h00.

Quimper, le 14/09/2005

SNRT CGT

SNJ CGT

SNJ

SUD